

Une gamme complète
Service soigné chez le spécialiste
Pose à domicile

MOQUETTE - TAPIS D'ORIENT
PARQUET - LINO - RIDEAUX
COUPONS

Fermé le lundi
Livraison gratuite

Rte Simplon 26
3960 Sierre
Tél. 55 03 55

tapis
biaggi

CONFEDERE

Mardi
17 décembre 1991

N° 94 - 131^e année
Bi-hebdomadaire fondé
en 1861

Rédaction - Info:

Tél. (026) 22 65 76

Fax (026) 22 49 18

Fr. 1.-

JA Sierre

Journal d'information du Valais romand

La N9 de Sion-Ouest à Sion-Est

Tronçon de 3 km inauguré



A l'heure de la partie officielle, de gauche à droite. MM. Comby, Ogi, Bornet et Sierro.

L'autoroute poursuit son implantation sur le territoire valaisan. Depuis hier matin, les automobilistes ont à leur disposition un nouveau tronçon qui relie Sion-Ouest à Sion-Est sur une distance de trois kilomètres. Agrémentée de productions de la fanfare des apprentis du Centre professionnel de Sion, la cérémonie officielle s'est déroulée en présence de nombreux invités, parmi lesquels MM. Adolf Ogi, conseiller fédéral, Bernard Bornet et Bernard Comby, conseillers d'Etat, Dominique Sierro, président du Grand Conseil, et le Cardinal Henri Schwéry, Evêque de Sion. L'ouvrage, qui comprend le pont hautbané de Chandoline et la galerie de Champsec, a coûté 158 millions de francs.

Lors de la partie officielle, MM. Ogi et Bornet se sont félicités de l'ouverture de ce nouveau tronçon de l'autoroute du Rhône et ont vivement souhaité que tout soit mis en oeuvre en vue de son implantation en direction du Haut-Valais. La prochaine étape sera la construction du tronçon jusqu'à Saint-Léonard.

Les voies de communication sont souvent revenues dans la bouche des orateurs. Ainsi, si M. Bornet a surtout plaidé en faveur de l'ouverture d'une ligne aérienne régulière entre Sion et Zurich, M. Ogi, lui, a rompu une lance en faveur des lignes ferroviaires alpines dont la nécessité n'échappe à personne à l'heure où l'Europe commence à prendre forme.

Caves Valloton SA

Mesures de sauvetage

Ce 21 décembre les Caves Valloton SA à Fully tiendront une assemblée des actionnaires lors de laquelle il sera procédé à des mesures draconiennes de sauvetage.

En effet, les actionnaires auront d'abord à approuver deux exercices, 1990 et 1991 arrêtés au 30 juin de chaque année, puis à donner leur feu vert à des mesures d'assainissement qui passeront par une réduction du capital à zéro et l'abandon des droits sociaux.

Dans la foulée il est prévu l'émission de bons de jouissance, une augmentation immédiate du capital à Fr. 2 mios. L'administrateur unique, M^e

Paul Dorsaz, devra mener à chef toutes ces opérations en enregistrant également la démission de l'organe de contrôle, la Société fiduciaire des cafetiers.

Ces difficultés s'inscrivent pour une large part dans les problèmes que vivent actuellement les milieux de la viticulture.

On s'étonne cependant à Fully que quelques jours avant l'assemblée qui amènera le capital social actuel à zéro que des offres à 70 voire 80% de la valeur des actions soient faites à des actionnaires.

Coup financier ou stopper la curiosité des actionnaires? RY

Centre d'études des populations alpines

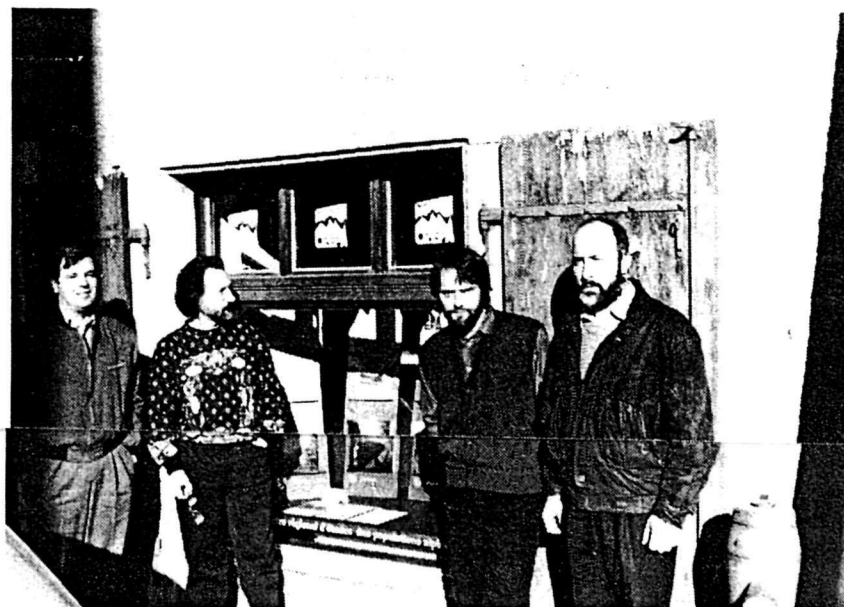
Sortez vos archives!

Il y a une quinzaine d'années se créait à Bagnes à l'instigation de Mme Marthe Carron, le Centre de recherches historiques.

Depuis une année, ce groupement est devenu le Centre régional d'études des popula-

et bientôt les communes du district de Martigny.

Ses objectifs généalogiques historiques notamment verront une collaboration avec des universités et diverses académies. La population peut aussi compter sur le CREPA pour fai-



Les responsables du CREPA. De gauche à droite MM. Maurice Tornay, caissier; Jean-Michel Gard, ancien directeur du CRHB, Jean-Charles Fellay, secrétaire, Jacques Voutaz, président.

tions alpines qui regroupent toutes les communes d'Entremont et celles du val du Trient

re classer ses archives et les déposer à Sembrancher où se trouve désormais ce Centre.

EVENEMENT CULTUREL

L'Or de Calima à Martigny

Grâce aux vitrines didactiques mises en place à la Fondation Pierre-Gianadda, l'exposition intitulée «L'Or de Calima» constitue une véritable leçon d'histoire. Cette présentation née de l'initiative du

conseiller d'Etat Bernard Comby est placée sous l'égide de Mme Marie-Claude Morand, directrice des Musées cantonaux, qui s'est expressément déplacée en Colombie pour choisir les pièces exposées. Elle

s'inscrit dans le cadre des festivités appelées à célébrer le 500^e anniversaire de la découverte de l'Amérique Latine par Christophe Colomb. Cette exposition est visible jusqu'au 8 mars. p. 6

FINANCES PUBLIQUES

Difficile d'économiser

Le Conseil d'Etat vient de faire connaître son budget n° 2. L'insuffisance de financement est pratiquement du même ordre que la première mouture si ce n'est qu'on a dû intégrer les dépenses de Randa, le 13^e salai-

re et le renchérissement dans la nouvelle mouture. Il y a donc bien eu quelques économies mais de bouts de chandelle. Les plus pénalisés seront finalement les hopitaux avec Fr.

800 000.- de moins de subventions. C'est là, semble-t-il, la pénalisation pour n'avoir pas su surveiller avec attention les dépenses parfois exagérées du corps médical. p. 3

SOMMAIRE

Noël à Martigny	5
Récompenses à Salvan	7
Expos à Verbier	8
En direct	3
Bibliothèque théâtrale	5

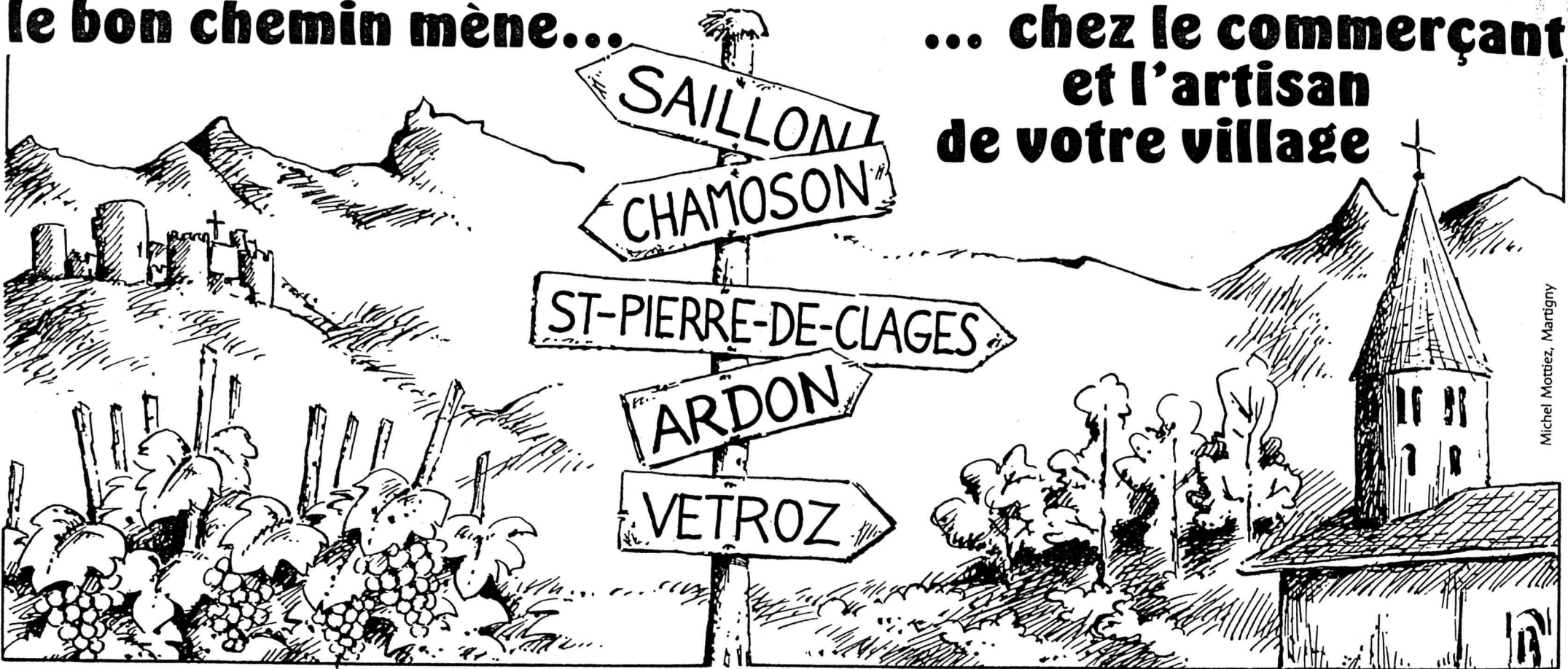

Faites contrôler
régulièrement
votre **VUE**,
JAUNIN OPTIQUE
Opticiens diplômés

MAÎTRISE FÉDÉRALE
Lunetterie - Verres de contact
Place Centrale
MARTIGNY
Tél. (026) 22 95 95



le bon chemin mène...

... chez le commerçant et l'artisan de votre village



Michel Mottiez, Martigny



Entreprise de plâtre - peinture - papiers peints
Alexis Coudray & Fils
 Maîtrises fédérales
VÉTROZ
 Tél. (027) 36 13 45 - 36 24 68
 Fax (027) 36 60 43



Tél. (027) 36 36 86

Maison fondée en 1902

Médailles OR et ARGENT

Lucerne	1954
Lausanne	1964
Zurich	1983
Berne	1991

Pour les fêtes de fin d'année, nous vous proposons notre gamme de vins:

- FENDANT
- JOHANNISBERG
- ERMITAGE
- MALVOISIE
- MUSCAT
- DÔLE
- PINOT NOIR

CLOS MALETTAZ: rouge et blanc

Amigne de Vétroz
 Fleuron de nos coteaux

*A votre bonne santé!
 et
 meilleurs vœux pour 1992*

POUR VOS CHOIX DE CARRELAGES

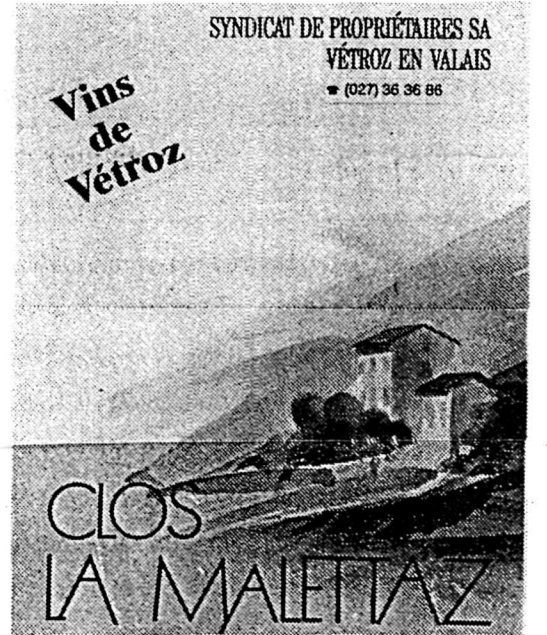


1964 CONTHEY ROUTE CANTONALE
 Maîtrise fédérale
 Bordure route cantonale - CONTHEY - Tél. (027) 36 68 00
 300 m² de nouvelle exposition permanente - Ouvert le samedi matin
Nouvelle exposition:
ZAMBAZ CÉRAMIQUES SA
 Iles Falcon - SIERRE - Tél. (027) 55 01 05



HUILE DE CHAUFFAGE
 BENZINE - DIESEL

☎ (027) 35 22 62 - Fax (027) 352 613



CLOS LA MALETTAZ

Imporphyre Michel Métrailler

Le feu - en pierre ollaire
 - en faïence
 - scandinaves
 - cheminées
 + récupérateurs

La pierre - pavés - bordures - dalles
 - moellons - tablettes -
 - marches d'escalier
 - ardoises



Exposition
 Tél. (027) 86 33 73 - Fax (027) 86 58 28 - Rte Cantonale - 1957 ARDON



- Vacherins glacés
- Pains spéciaux:
 Pain 7 céréales
 Pain de son
 Pain paysan
 Pain de seigle aux noix
 Pain intégral
- Forêts noires
- Saint Honoré
- Tourtes de mariage

ofa
Orell Fussli Publicité SA

Pour toutes vos annonces dans le *Confédéré* ainsi que dans la presse suisse et étrangère.

Rue de la Délèze 27
 1920 MARTIGNY
 Tél. (026) 22 56 27

JOSIANE BUCHARD - 1913 SAILLON
 Centre commercial - Tél. (026) 44 10 62 - Fax (026) 44 24 72

Liste de mariage
Articles ménagers

- ◆ Grand choix de porcelaine grès - verrerie
- ◆ articles cadeaux

Marcel Michellod

Partenaire du Centre valaisan
 ÉLECTROMÉNAGER

Electricité

Tél. (027) 36 25 08 - Fax (027) 36 36 57
 VÉTROZ



1964 CONTHEY
 Fax (027) 36 61 18
 ☎ (027) 36 15 04

CENTRE VALAISAN DU PNEU.

3960 SIERRE
 ☎ (027) 55 83 83

- PNEUS NEUFS ET REGOMMÉS
- JANTES ACIER ET ALU
- CHAÎNES A NEIGE RAPIDE
- CONTRÔLE ÉLECTRONIQUE DE GÉOMÉTRIE-FREINS-AMORTISSEURS
- BATTERIES - ÉCHAPPEMENTS
- MONTAGES ET ÉQUILIBRAGES
- ARTICLES TECHNIQUES
- CONSEILS PERSONNALISÉS
- LAVAGE HYPROMAT VOITURES-CAMIONS

par Adolphe Ribordy

Il était bien rassurant le temps des blocs où le méchant communiste était cantonné dans son univers et qu'en Occident, on fourbissait ses armes pour maintenir le fauve derrière son rideau.

La lutte entre le bon et le méchant était planétaire, on faisait même des veillées de prières pour la conversion de la Russie.

Finalement, le communisme est mort et l'inquiétude est presque plus grande qu'avant.

La peur rouge laissait d'autres préoccupations loin derrière, tandis qu'aujourd'hui on n'a plus peur de l'ordre stalinien mais du désordre. Mieux, ici aucun argument ne porte quand il s'agit de stopper des revendications.

Le monde devrait se réjouir de voir enfin la possibilité, lointaine certes, mais bien réelle, de construire un univers où la raison

l'emporterait sur le rapport de force.

L'Europe se construit, l'ancienne URSS tente de se donner une nouvelle raison d'être avec un système confédéral et démocratique.

Les USA, non sans peine, doivent laisser une porte ouverte à d'autres ensembles, notamment en Amérique latine et en Extrême-Orient.

Le commerce mondial ouvert à tous, en respectant quelques postulats de justice, voilà la perspective.

Et on l'on sait que lorsque des liens économiques unissent des peuples il est plus difficile de faire la guerre.

Il est vrai que ce qui se passe en Yougoslavie semble démontrer le contraire puisqu'un pays est capable de s'autodétruire pour de sombres raisons de nationalisme et d'impérialisme régional.

De plus, les exemples abondent de par le monde.

Reconnaissons cependant que jamais les chances de paix ne furent aussi grandes, malgré tout.

Grand Conseil

Un budget qui ressemble comme un frère...

En novembre, le Grand Conseil valaisan renvoyait le budget au Conseil d'Etat en le sommant de procéder à des économies.

Ce budget là comportait une insuffisance de financement de Fr. 88,7 mios.

Pour faire bonne mesure, on y ajoutait le coût de la catastrophe de Randa, d'un seul coup, le 13^e salaire et un complément au renchérissement. Coût total Fr. 115,3 mios.

Reprenant sa copie, le Conseil d'Etat fait des économies sur le 13^e salaire en n'en versant que la moitié du troisième tiers, en ne remplaçant pas immédiatement les postes vacants et en coupant, par tranche de Fr. 100 000.— à 500 000.— les subventions par-ci et par-là. Résul-

tat de l'opération, un déficit de Fr. 89 mios. Soit le même qui a déclenché la colère de la commission des finances.

On notera surtout qu'il s'agit avant tout de palliatifs, de replâtrage, mais aucune économie quant au fond n'a été prise.

Ainsi, le 13^e salaire sera complet dès 1993, en faisant rentrer les impôts un mois avant, on économise quelques intérêts passifs, les subventions sont reportées pour quelques-unes d'entre elles.

Finalement le social, l'instruction publique et la santé sont pénalisés, le reste n'est qu'économies bagatelles dont on peut imaginer que les coupes auraient pu se faire sans tout le tintamarre du renvoi du budget à l'expéditeur.

Ainsi, nous dit-on, le personnel est d'accord avec le report d'une partie du 13^e salaire, les commissions de gestion et des finances approuvent cette nouvelle version.

Dès lors, le budget 1992 pourrait être approuvé sans autre.

Pourtant, l'enseignement est évident.

En période difficile, le Conseil d'Etat ne parvient pas à définir des priorités dans ses engagements.

De plus, sans les décisions des Chambres fédérales maintenant certaines subventions les chiffres auraient été beaucoup plus alarmants.

Une fuite en avant qui risque bien de rattraper chacun en 1993.

Mais pour 1992, ouf! RY

La presse valaisanne change de peau

Journal de Sierre: nouvelle formule

Le Journal de Sierre n'est pas superstitieux. En effet, c'est un vendredi 13 qu'a choisi le hebdomadaire de la cité du soleil pour sortir sa nouvelle formule.

Une nouvelle mise en page qui modifie le fond et la forme de ce journal.

Dans le flux d'informations qui inonde chacun, souligne le rédacteur en chef, Stéphane Favre, le Journal de Sierre a un rôle particulier à jouer.

Il doit s'adapter aux nouvelles habitudes de lecture d'un pu-

blic toujours aussi friand de nouvelles qui le concernent, qui touchent son quotidien.

Partant de ce principe, les pages seront mieux structurées avec un information hiérarchisée. Un ou deux sujets leaders par page, le reste étant des «brèves».

La première page subit également une complète métamorphose avec un article plus dense, ainsi que la mise en valeur de sujets développés à l'intérieur du journal.

La photographie sera privilé-

giée, enfin un nouveau graphisme donne le départ à chaque page.

L'année 1991 a été marquée par des refontes complètes de l'allure de plusieurs journaux valaisans. Ainsi Le Confédéré a ouvert la marche en février, le NF a suivi l'automne venu, enfin, ce mois de décembre, c'est le Journal de Sierre qui, pour marquer son 75^e anniversaire, change de look.

Une preuve s'il en était encore besoin de démontrer le dynamisme de la presse valaisanne.

En direct

LPJA

Les votations cantonales du 8 décembre portaient sur cinq objets parmi lesquels on distinguait la loi du 16 mai 1991 modifiant et complétant la loi du 6 octobre 1976 sur la procédure et la juridiction administrative (LPJA). La loi de 1976 faisait suite à la création du Tribunal administratif cantonal, nouvelle juridiction composée de trois juges, avec l'appareil judiciaire qui lui était rattaché.

Les médias et le Conseil d'Etat ont restreint l'information sur ce projet très technique au strict minimum, bien que la loi du 16 mai 1991 soit l'une des plus proches du citoyen, puisqu'elle règle la procédure à suivre face aux décisions des autorités administratives du canton, des districts et des communes, ainsi que des corporations et établissements de droit public appliquant le droit fédéral, cantonal ou communal. C'est dire qu'elle englobe l'ensemble des affaires administratives et des litiges qui peuvent en résulter.

Par l'effet de la nouvelle loi, le Tribunal administratif perd son indépendance juridictionnelle et forme dorénavant une cour du Tribunal cantonal, à savoir la Cour de droit public. La nouvelle loi facilite l'établissement des faits dans l'instruction des causes dont l'autorité est saisie, par la recherche de renseignements ou l'audition de témoins. Dans ce domaine, les règles de procédure sont assouplies et élargies et le droit des parties d'être entendues mieux sauvegardé.

Même lorsqu'une décision de l'autorité sera notifiée en la forme d'une simple lettre, elle devra être désignée comme telle,

pour éviter que l'intéressé ne laisse échoir le délai de réclamation ou de recours.

La révision de la loi de 1976 apporte d'utiles précisions sur la révocation ou la modification des décisions de l'autorité. La partie intéressée a droit à une pleine indemnité lorsque la révocation ou la modification entraîne pour elle un dommage dont elle n'a pas à répondre.

Un chapitre de la révision est consacré à la nouvelle procédure de réclamation - opposition, lorsque cette voie est ouverte par la législation administrative. En droit pénal administratif, la procédure de réclamation est également ouverte sous certaines conditions, en relation avec d'autres dispositions légales modifiées récemment dans cette matière.

Dans la procédure de recours, la loi fixe à l'autorité un délai de six mois pour statuer à compter du dépôt du recours. Ce délai ne pourra être prolongé que dans la mesure où des circonstances étrangères au fonctionnement de l'autorité le justifient, par exemple si des expertises ou d'autres actes d'instruction sont nécessaires. Autre innovation: les dispositions sur la procédure de révision d'un jugement admettent la recevabilité d'une demande lorsqu'une instance européenne compétente a admis le bien-fondé d'une requête individuelle pour violation de la Convention de sauvegarde des droits de l'homme et des libertés fondamentales du 4 novembre 1950, si une réparation ne peut être obtenue que par la voie de la révision.

On observe également que les recours de droit administratif au Tribunal cantonal ne seront

pas recevables contre les décisions relatives à l'approbation de plans d'affectation, c'est-à-dire des plans de zones fixant l'occupation du sol des communes dans le cadre de la législation sur l'aménagement du territoire. C'est dommage! Enfin, l'autorité de recours allouera, sur requête, à la partie ayant entièrement ou partiellement gain de cause le remboursement des frais nécessaires (dépens) qui lui ont été occasionnés par la procédure. Il ne s'agit plus seulement d'une indemnité mais de la couverture des frais effectifs. Dans quelle mesure la cour les évaluera-t-elle?

En bref, on peut saluer ou regretter l'intégration du Tribunal administratif au Tribunal cantonal et sa transformation en Cour de droit public. La vraie question qui se pose est celle de la liquidation des dossiers dans les meilleurs délais. Sera-t-elle améliorée par le nouveau statut des juges administratifs?

JEAN VOGT

Chaque année ça recommence

La pièce «Chaque année, ça recommence», construite à la manière des anciennes revues avec des parodies, saynètes, chansons et ballets, est remarquablement interprétée par des comédiens professionnels. Elle est jouée au Petitthéâtre de Sion les 19, 20, 21, 27, 28 et 31 décembre ainsi que les 4, 9, 10 et 11 janvier à 20 h. 30. Réservations au (027) 22 85 86.

Thierry Béguin à Fully

Dans le cadre des «Rencontres du Cercle», le PRD de Fully organise une conférence publique le mercredi 18 décembre à 20 h. 15 au Cercle Démocratique avec la participation de M. Thierry Béguin, conseiller aux Etats et Procureur général du canton de Neuchâtel.

Campagnes 1992 de la SSH

La Société suisse des hôteliers (SSH) a réalisé pour 1992 trois nouvelles brochures spécialisées, visant chacune une clientèle spécifique. La campagne met l'accent sur des faits avantageux destinés à toutes personnes ayant l'âge de la retraite et distingue les établissements adaptés aux séjours familiaux. Ces brochures sont disponibles auprès des OT ou de la SSH à Berne.

Enseignants romands inquiets

Les enseignants romands sont inquiets de la politique d'austérité pratiquée par les responsables des finances publiques, politique qui n'épargne pas le milieu de l'instruction publique. Au cours d'une récente conférence de presse, la Société pédagogique romande a fait part de son mécontentement lié notamment au blocage du personnel malgré l'augmentation du nombre d'élèves et aux conditions salariales. Une campagne d'information sera entreprise auprès des parents et des maîtres en 1992. Une action plus concrète est prévue pour la fin mars. En Valais, la séance du Grand Conseil de la fin de la semaine est attendue avec impatience.

Nouveaux défis pour André Georges

L'alpiniste valaisan André Georges repart cet hiver à l'assaut des sommets alpins. Le plus ambitieux de ces projets est l'enchaînement des trois plus prestigieux sommets valaisans en solo et en un jour. Au total, 3000 mètres de parois sur les faces Nord du Cervin, de la Dent blanche et de la Dent d'Hérens, trois sommets culminant à plus de 4000 mètres. Pour le début janvier, il concocte un enchaînement important avec son collègue Erhard Lorétan. De plus, pour l'automne 92, le guide valaisan prépare une expédition dans l'Himalaya.



Georges et Lorétan en route pour de nouveaux défis.

CONFEDERE

Editeur: Coopérative «Le Confédéré»
Rédacteur responsable: Adolphe Ribordy
Rédaction - Administration:
11, r. du Grand-Vergeur (1^{er} étage), 1920 Martigny
Case postale 216 - CCP 19-58-3
☎ réd. (026) 22 65 76 - fax 22 49 18
Publicité: ofa Orell Füssli Publicité SA,
27, rue de la Déléze
1920 Martigny, ☎ (026) 22 56 27 - Fax 22 15 17
Composition:
Imprimerie Cassaz-Montfort SA, Martigny
Téléfax 22 92 97
Impression:
Impress SA, Sierre



Non à une réforme agraire

Pourquoi lorsqu'il n'y a pas de crise foncière agricole veut-on modifier le droit foncier rural? Fallait-il donner du travail «aux experts» de la Confédération qui sont de plus en plus nombreux.



Le référendum qui est lancé et que l'Atout soutient part de la logique même. Soutenez-le, nous vous adressons volontiers des listes à signer.

Pourquoi un référendum?

Admettez-vous que l'emprise de l'Etat s'étende sur la quasi totalité du marché du sol et qu'on mette en place une nouvelle armée de fonctionnaires? Nous ne le voulons pas!

Admettez-vous qu'un agriculteur âgé ne puisse plus vendre sa petite exploitation tout en gardant son logement? Nous trouvons cette pratique inhumaine.

Admettez-vous une interdiction de démantèlement d'une exploitation agricole? On ne pourra plus ni partager ni agrandir une domaine agricole.

Nous ne pouvons accepter un tel manque de bon sens qui conduira à la stagnation et à la destruction du monde agricole.

Admettez-vous un contrôle du prix des terres? Laisser le choix de l'acquéreur au vendeur conduira à la pratique des dessous de table et à des exagérations de prix jusqu'à ce que l'Etat s'en mêle. Nous voulons que les lois du marché continuent à fonctionner.

Admettez-vous qu'il n'y ait plus de zones en réserves ou de zones intermédiaires qui pourraient devenir un jour des zones à bâtir? Ceci parce que déjà 90% du territoire utile est réservé à 5% de la population? Nous mettons l'affermage en péril et ceci est peu compatible avec nos usages.

Alors que l'agriculture suisse craint avec raison la concurrence du grand marché européen, le nouveau droit empêche les agriculteurs d'améliorer leur compétitivité. Est-ce cela que nous voulons, les mettre dans un carcan de lois rigides qui petit à petit les étoufferont? C'est pourquoi nous vous lançons un appel, signez et faites signer le référendum.



Association pour une libre information, Rédactrice responsable: Geneviève Aubry, 9, rue Pasteur Frêne, 2710 Tavannes, CP 12-4709-6

VILLE DE MARTIGNY

Martigny-Combe

Nonagénaire au Fays: Albert Hugon



M. Albert Hugon (2^e depuis la droite) en compagnie de son fils, du vice-président Georgy Rouiller, et de M. Ami Rouiller.

Quelle santé faut-il avoir pour naître avec le siècle, en 1901, et se sentir à l'aise au seuil du XXI^e siècle!

Albert Hugon, du Fays, la possède cette santé et cette force tranquille, sûre.

Allez le voir. Vous le trouverez selon les saisons, dans son jardin, dans ses vignes, son inamovible pipe courbe entre les dents, occupé à tailler, à ébourgeonner, à vendanger.

Dans sa cave où le vin nouveau, comme la malice de ses yeux pétillante joyeusement, il vous contera une histoire du temps — celui qui était bon et vieux. Le temps où on démarrait dans la vie avec Henriette son épouse, une vache et quelques chèvres, qu'on élevait trois beaux garçons.

Si vous n'étiez pas à l'exposition internationale de Paris en 1931, il vous en parlera volontiers.

Il vous parlera aussi des années 56 à 64 où il siégeait au conseil communal avec son ami Eugène Moret et avec pour président François Rouiller.

Mais on ne va pas tout dire; d'ailleurs il n'y tient pas et il le fait mieux que nous.

Un regret tout de même chez Albert Hugon: il ne trouve bientôt plus d'embouts en corne véritable pour sa pipe courbe. Ah! le progrès!

Bon anniversaire, Albert!

TES AMIS

NOUVEAU: 137 CH.
RENAULT CLIO 16 V.



La nouvelle petite merveille française se nomme Renault Clio 16V. Fascination à la vue de ses muscles sailants. Enthousiasme face à ses 101 kW/137 ch qui la propulsent en 8 secondes à 100 km/h. Enchantement grâce à son châssis qui définit de nouveaux standards de sécurité dans la catégorie des voitures compactes. A partir de Fr. 22 600.-.

Garage du Mont-Blanc Moulin SA, Martigny-Croix
Route du Saint-Bernard 026 22 11 81

Fully	Garage de Charnot, P.-A. Fellay	026 46 26 78
Martigny	Garage de Martigny, M. Fleury	026 22 20 94
Vollèges	Garage TAG Vollèges SA	026 85 22 85

RENAULT
LES VOITURES A VIVRE

Un indice
Une information

n'hésitez pas!
(026)
22 65 76

DÉMÉNAGEMENTS
SUISSE - ÉTRANGER
GARDE-MEUBLES
MAURICE TORNAY
1890 SAINT-MAURICE
☎ 025/65 26 66

PLACES LIBRES
pour
personnes âgées
Documentation sur demande
Renseignements: (026) 64 15 02

皇 Dynasty 朝

Avez-vous pensé de changer vos idées cadeaux?
«une surprise»

Vases à skibana - Boîtes bijoux chinois
Bibelots en cloisonnés - Bijoux vermeil sélectionnés
Articles en soie - Cachemire
Sculptures en bois avec feuilles d'or
Statues et lampes en laiton et bronze
Articles sculptés - laqué - cloisonnés - porcelaine

Les Galeries de la Louve - Premier étage
A côté du Restaurant chinois
Place de Rome - MARTIGNY
Tél. (026) 22 06 08
Ouvert tous les après-midi
Ouverture jusqu'à 22 heures jeudi 19 décembre

CUISINES D'EXPOSITION

Apportez les dimensions de votre cuisine, nous vous proposerons un grand choix de cuisines d'exposition comme neuves à prix choc (différents modèles et tailles)!
Appareils de Miele, V-Zug, Bosch, Electrolux, Bauknecht etc.



Conseils à domicile sur demande.
CUISINES / BAINS
FUST

Sion, Av. de Tourbillon 47	027/ 23 13 44
Villeneuve, Centre Riviera	021/960 25 11
Lausanne, Grand-Pont 2	021/ 23 65 16
Etoy, Centre de l'habitat	021/807 38 78

Planifiez la rénovation avant l'augmentation des prix!

Si vous êtes au bénéfice de rentes AVS ou AI Devenez propriétaire pour le prix de

Fr. **565.--**/mois
+ Fr. 28'000.-- apport initial

à 5 min. de **MARTIGNY**
(Charrat-Vison)
dans un immeuble de grand standing
d'un **3 1/2** pièces + verrière

Disponible : Eté 1992
Renseignements : Tél. 025/71.59.11
Fiduciaire J.-P. Roch, 1870 Monthey



NOUVEAU! HOT-CHEESE MIX avec du fromage bagnard

Bonnes fêtes à tous!
Merci

Buffet de la Gare CFF 1920 Martigny
Heures d'ouv. : 5 h. 30 - 22 heures

Fam. René Siervo-Segatto
Tél. (026) 22 46 77

VILLE DE MARTIGNY

L'OPTICIEN DU JOUR



NOËL

Groupe culturel international
et 3^e âge

MUNICIPALITE

Dans la détente et la ferveur



La fête de Noël est internationale grâce au GCI.

Le Club des aînés de Martigny et le Groupe culturel international (GCI) ont célébré ce dernier week-end la fête de Noël avec quelques jours d'avance sur le calendrier.

Samedi, à la Salle communale, les personnes du 3^e âge de Martigny et environs se sont retrouvés pour partager de succulentes friandises.

Le lendemain, au même endroit, le GCI a mis sur pied sa 6^e Fête de Noël internationale qui rencontre un franc succès tous les ans. Concours, spectacle de magie, productions chorales et prestations musicales ont constitué les principales articulations de la journée.



Les aînés de Martigny au rendez-vous de la fête de Noël.

Budget 92
L'équilibre

Malgré la conjoncture, le budget 1992 de la commune de Martigny sera non seulement équilibré, mais bouclera avec un léger excédent de recettes dans le compte de fonctionnement.

Cela n'a été possible que grâce à une remise en cause systématique des dépenses.

Le budget d'amortissement 1992 correspond à 13% de la valeur du patrimoine administratif, ce qui est confortable.

Les dépenses sont en augmentation de 8,3% et les recettes augmenteront de 8%.

Pour les années suivantes, le Conseil municipal s'attend à une situation moins favorable, du fait de la baisse du revenu des entreprises et des particuliers.

Au chapitre des investissements, priorité a été donnée à l'achèvement du bâtiment scolaire du Centre-Ville. La poursuite de la réfection des rues du «Coin de la Ville» a été reportée. Une première tranche de crédit est prévue pour l'acquisition des terrains nécessaires à la construction de la route des Morasses.

Aux SI, pour la première fois depuis de longues années, les investissements sont inférieurs aux capacités d'autofinancement. Cela signifie une réduction des dettes de ce service.

Le Conseil général examinera ce budget en date du 23 janvier.

avec Bertil Galland

Écrivain et journaliste. Bertil Galland sera l'invité de la Fondation Louis-Moret ce mardi 17 décembre dès 20 heures. Le conférencier traitera des «Princes des Marges», la Suisse mande vue par trente dessins d'artistes.

Visite commentée

Une nouvelle visite commentée de l'exposition «L'Or de Camina» est organisée ce mercredi 18 décembre à 20 heures à la Fondation Pierre-Gianadda. Elle sera conduite par Mme Antoinette De Wolff.

Coupe suisse
de jass

Le 18 décembre à 20 heures commenceront au Café du Casino les quarts de finales régionaux de la Coupe suisse de jass 1992. Les jeux seront dirigés par Georges Aubert, arbitre de «5 de der» à la TSR. Par équipe de deux, les joueurs peuvent encore se présenter ce mercredi au Casino jusqu'à 19 h. 45.

Création de «CQFD»

La Fondation «CQFD» a été constituée hier à Martigny. Elle a pour objectifs de créer et d'exploiter un centre de qualification et de formation à distance, basé sur les nouvelles technologies de l'information et des télécommunications et, en particulier, sur un système de conférence télématique inédit en Suisse. Le CQFD, déjà pratiqué dans les pays anglo-saxons et dans les pays scandinaves, offre la possibilité de bénéficier de formation continue sans avoir à quitter le domicile ou le lieu de travail. Il suffit pour cela de disposer d'un micro-ordinateur et d'avoir accès à une ligne téléphonique. Cette nouvelle forme d'enseignement bénéficie d'une aide fédérale. Le Conseil de Fondation comprend des représentants du DIP, de la commune de Martigny, des universités suisses et de la société Omedia SA qui est à l'origine du projet. Pour tous renseignements complémentaires, prière de contacter M. Stanislas Gard: (026) 22 04 50.

Avec Les Chasseurs
en Exil

Dernier rendez-vous de l'année aux Caves du Manoir qui accueillent jeudi les Chasseurs en Exil. Le duo est de retour d'une grande traque dans la jungle parisienne avec mille sketches-trophées. A demeurer paralysé de rire!

Au cinéma

Casino. Jusqu'à jeudi à 20.30: Hot Shots!, de Jim Abraham.
Corso. Jusqu'à jeudi à 20 h. 30: La vie, l'amour... les vaches, de Jim Underwood.

GYMNASTIQUE

Avec la SFG
Octoduria

Une soirée réussie

Devant une salle comble, la SFG Octoduria a donné sa soirée annuelle samedi dernier. L'occasion pour le président Claude Franc de dresser le bilan de la saison écoulée, d'évoquer l'avenir (mise sur pied de la Fête romande de gymnastique en 1993) et de décerner pas moins de quatorze mérites sportifs. Les bénéficiaires sont Cynthia Jordan, Isabelle Guex, Yasmine et Guillaume Faisant, Nadine Perruchoud, Caroline Gabioud, Nathalie Terretaz, Marielle Corthay, Céline Moret, Sabine Denis, Géraldine Monnet, Nicole Primmaz, Murielle Délez, Christelle Héritier.



Petit gymnaste deviendra, un jour, grand!

RECOMPENSES

Soirée du personnel
communal

3 x 20 ans de fidélité

Tous les ans en décembre, le personnel de la commune se retrouve pour une soirée de détente.

La réunion commence par l'assemblée du personnel et se poursuit par une partie officielle au cours de laquelle le secrétaire communal René Pierroz et le président Pascal Couchepin prennent la parole.

Vendredi, au cours de cette rencontre, le président Couchepin a félicité trois employés pour vingt ans de service: Mme Edith Guex, collaboratrice aux SI, MM. Jean Luisier, employé à la STEP, et Manuel Nieto, du Service d'exploitation.



3x20 ans de service.

FONDATION LOUIS-MORET

Unique
en Valais

Bibliothèque théâtrale

La première Bibliothèque théâtrale du Valais a été présentée samedi à la Fondation Louis-Moret. Ce nouveau service propose aux amateurs de théâtre — nombreux en Valais — quelque 150 ouvrages et 300 cassettes intéressant l'univers du théâtre en général (danse, cabaret, mime, maquillage, costumes). La scénographie des plus petits est aussi mise en exergue.

L'Etat du Valais, la Commune de Martigny et la Loterie Romande ont participé au financement de ce nouvel espace culturel, ouvert tous les vendredis de 17 h. 30 à 20 heures durant la période scolaire.



Martine Gay-des-Combes, responsable des lieux.

FOIRE DU VALAIS

ASSEMBLEE

Concours
«Thurgovie»

Gagnants connus

Plus de 5000 personnes ont participé au concours organisé par le Canton de Thurgovie dans le cadre de la 32^e Foire du Valais. Effectué à Romanshorn, le tirage au sort a désigné 50 heureux gagnants. Le 1^{er} prix (une semaine de vacances en Thurgovie pour deux personnes) est attribué à Marie-Thérèse von Rothen, de Corseaux. Les 2^e et 3^e prix (un week-end en Thurgovie) vont à Véronique Roth, de Saxon, et Yasmina Burgy, de Blonay.

Les autres lauréats recevront des produits typiquement thurgoviens.

CAS, groupe
de Martigny

Nouveau président

Président du groupe de Martigny de la section Monte Rosa du Club Alpin Suisse (CAS) depuis neuf ans, M. Christophe Morand a passé la main. Au cours de leur récente assemblée générale, les membres ont désigné son successeur, M. Jacky Berguerand, qui occupait jusqu'ici le siège de vice-président.

M. Claude Berguerand a été nommé à la vice-présidence.

Pour le reste, le CAS de Martigny a jeté un coup d'œil sur l'exercice écoulé avant de prendre connaissance du calendrier des manifestations.



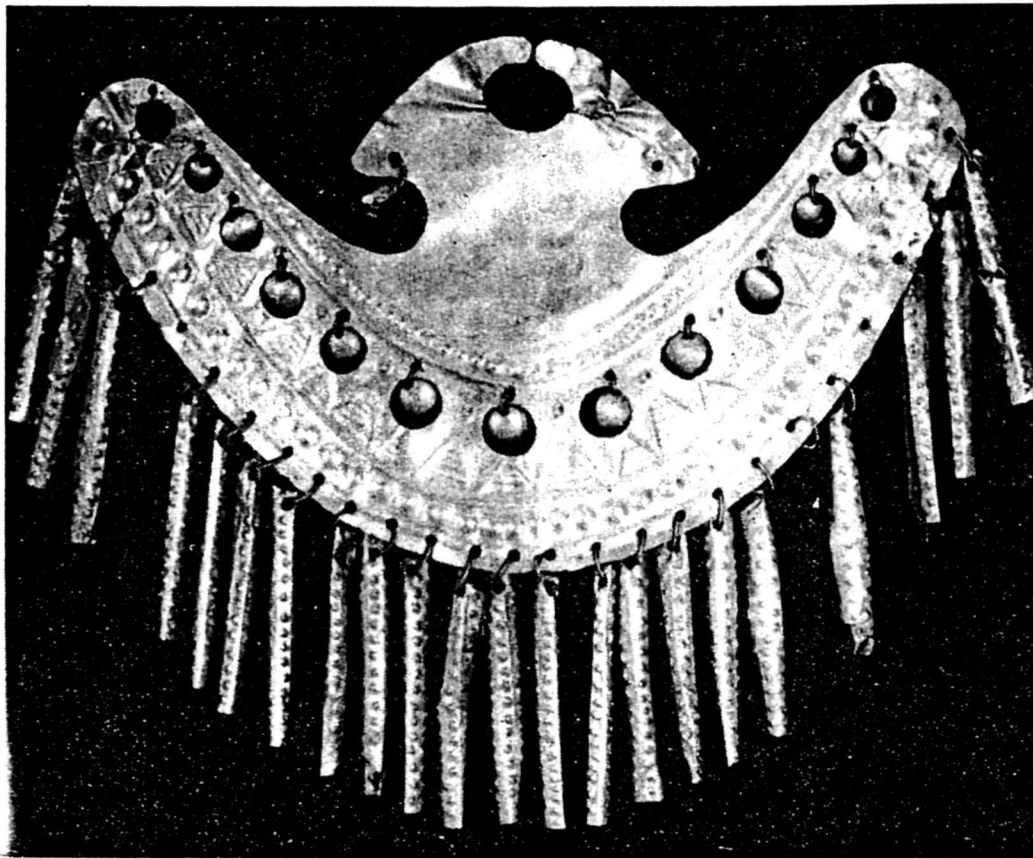
Evénement à Martigny

L'Or de Calima chez Gianadda

CETTE exposition organisée sous l'égide de Marie-Claude Morand, conservateur des Musées Cantonaux, est due à l'initiative de M. Bernard Comby qui, comme on le sait, exerça les fonctions de professeur pendant plusieurs années en Colombie. Célébrant le 500^e anniversaire de la découverte de l'Amérique latine, cette exposition est pour le public une véritable leçon d'histoire, grâce aux vitrines magistralement didactiques.

1492: Christophe Colomb, après d'interminables démarches, réussit à convaincre la Reine d'Espagne de financer son expédition maritime vers l'inconnu. Isabel-la-Catolica a dû vendre, pour qu'il puisse partir, ses propres bijoux, les caisses de l'Etat étant vides, à la suite des guerres pour expulser les Maures.

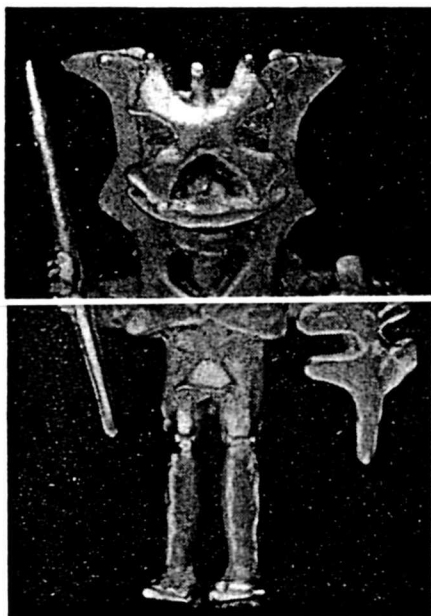
La situation n'était pas comode pour ce petit navigateur italien qui n'avait pu embarquer que des mauvais garçons pour ses trois équipages: la Nina, la Pinta et la Santa-Maria. Il les emmenait à l'autre bout du monde, ne leur offrant rien d'autre que des promesses, étayées seulement sur ses propres convictions. Et lorsqu'après avoir débarqué sur les îles Lucayes (San Salvador), il annonça: «On rentre!», l'apaisement revint parmi ces hommes prêts à



Collier Llama en or martelé, avec une quantité de petits pendants qui en font une véritable collerette.

se mutiner et à jeter leur capitaine à la mer.

ACÔTÉ des deux cent trente objets venus de Colombie: bijoux ou statuettes en or et céramique, l'exposition montre des animaux empaillés prêtés par les musées zoologiques suisses. Ils permettent des comparaisons très intéressantes avec les animaux qui ornent les poteries dont les artistes des époques Llama, Yotoco et Sonso ont fait des interprétations fort esthétiques.



Ornement de nez pour lequel nous n'avons pas de mot en français, puisque notre civilisation ne l'a jamais utilisé.

L'OR DE CALIMA n'est pas une exposition comme les autres. Non seulement artistique et historique à la fois, son côté didactique, grâce à la qualité des textes imprimés sur fond noir, en font une exposition située dans une toute nouvelle gamme de muséographie. Elle marquera les annales de l'expansion artistique de Martigny.

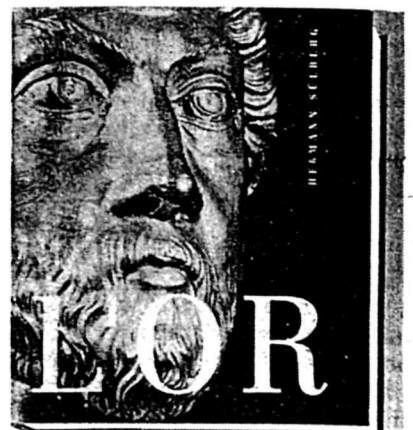
POUR la diversité de ses expositions et leur réussite exemplaire, Léonard Gianadda ne cesse pas d'étonner le public.

Mme Marie-Claude Morand s'est investie sans compter en tant que commissaire de l'exposition et qui, d'ailleurs, n'a pas hésité à effectuer le voyage de Colombie pour aller elle-même choisir les pièces au Musée de l'Or de Bogota.

On sait que ces pièces retourneront directement en Colombie, après la fermeture le 8 mars 1992. Martigny a le privilège d'être, en Europe, le seul lieu d'exposition de ces trésors.

MARGUETTE BOUVIER

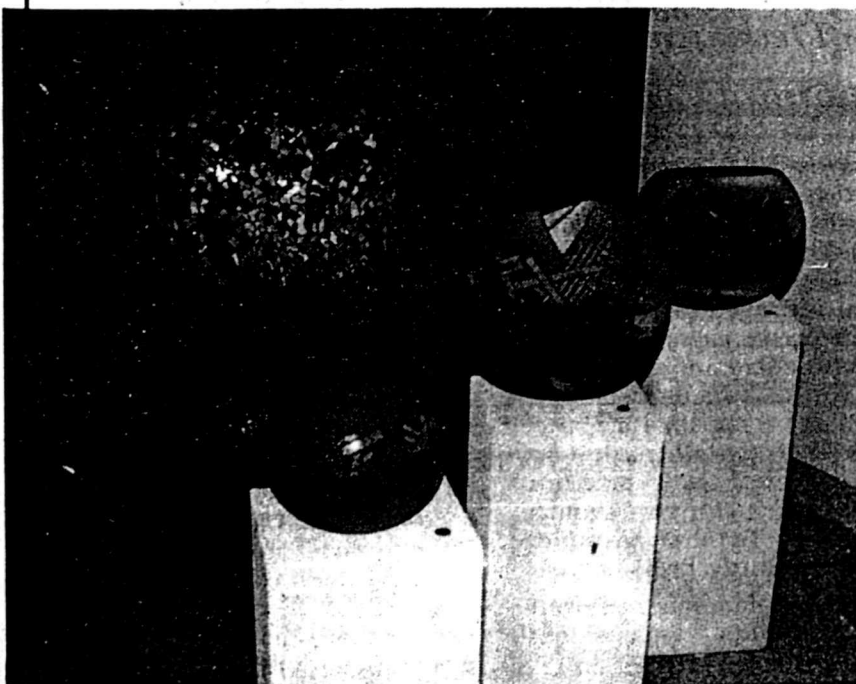
Ouvert tous les jours de 10 heures à 12 heures et de 13 h. 30 à 18 heures.



Les Editions Mondo ont publié un volume très intéressant. L'OR: histoire de ce métal à travers les âges. Sur la jaquette, le buste en or grandeur nature de l'empereur romain Marc-Aurèle découvert à Avenches en 1939: la plus grande statue d'or que possèdent les musées suisses. L'ouvrage est dû à la plume du journaliste allemand Hermann Süßberg, qui est également l'auteur du NIL chez Mondo.

Galerie Danièle Bovier à Saxon

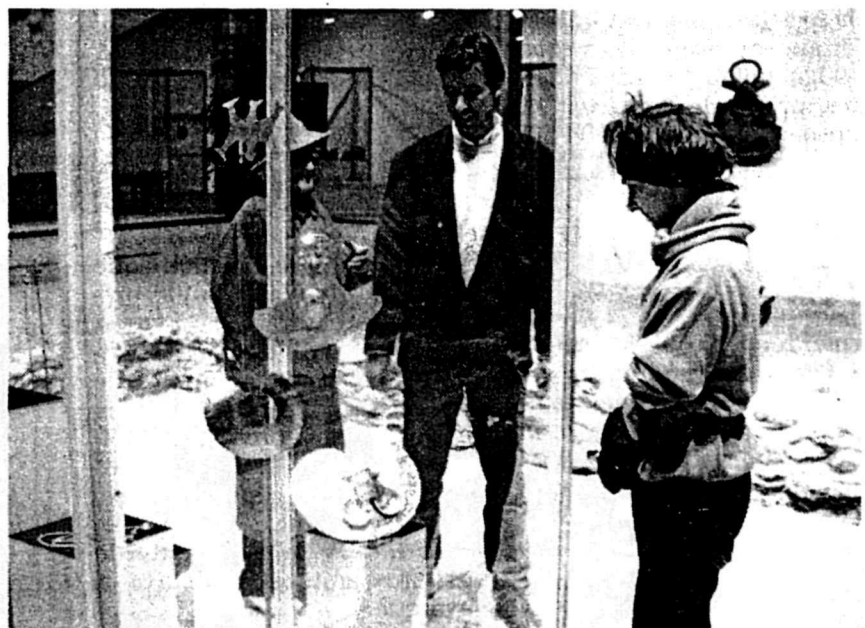
«Symphonie en verre»



Les expositions se sont succédé à un rythme soutenu tout au long de l'année à la Galerie Danièle Bovier à Saxon.

Force est de reconnaître que depuis l'arrivée de Liliane Marasco, l'espace culturel a multiplié les rendez-vous de qualité au point de s'attirer la sympathie des milieux spécialisés.

La dernière exposition de l'année est intitulée «Symphonie en verre». Cette présentation se propose de faire découvrir les travaux de Patrick Lepag, artiste verrier français, ainsi que les créations de l'Atelier Tiffany à Sion (Isabelle Fontannaz, Colette Jan, François Vuillemin, Nicolas Rudaz et Christophe Huguenin). A voir jusqu'au 15 janvier du mercredi au dimanche de 15 à 19 heures.



Pierre Cagna, nommé par la direction des Musées cantonaux architecte des expositions, a dessiné les superbes vitrines où sont enfermés les bijoux d'or et c'est Marie-Antoinette Gorret, graphiste, qui a présenté les textes. Ces vitrines sont les modèles du genre et tous deux méritent des félicitations.

(Photo G.-André Cretton)



La Trilogie marseillaise

Les meilleurs moments de Marius, Fanny et César seront sur la scène du Théâtre du Crochetan de Monthey ce mardi à 20 h. 30. Jean-Pierre Darras, Geneviève Fontanel et Jacques Morel feront revivre ces instants inoubliables sur une mise en scène de Jean-Luc Tardieu.

Semaines musicales

Les Semaines musicales de Crans-Montana repartent pour une nouvelle édition. Le premier rendez-vous est fixé au samedi 28 décembre à 20 h. 45 à la grande salle du Régent. Uto Ughi (violon) et Eugenio Bagnoli (piano) interpréteront des œuvres de Mozart, Bach et Brahms.

Chèque pour Terre des Hommes

La Grande Loge Suisse Alpina (GLSA) a remis un chèque mercredi passé à l'institution de Terre des Hommes, à Massongex. Le montant de ce don provient des Loges et de leurs membres sollicités sur le plan national. Le chèque d'un montant de 30 000 francs a été remis à MM. Paul Guerraty, président du comité de Terre des Hommes-Valais, et Edouard Burkhalter, responsable de la maison de Massongex. La veille, la maison de TdH avait déjà reçu un chèque de 20 000 francs des responsables de la fondation Philippe-Gross de Martigny.

Yvan Rebroff à Crans-Montana

Ivan Rebroff donnera un concert de bienfaisance au Régent de Crans-Montana en faveur de la Croix-Rouge Suisse le samedi 4 janvier. Il interprétera des œuvres de Händel, Bizet, Mozart, Beethoven et Bach, et sera accompagné de la cantatrice Esther Müller. Cette soirée qui commencera à 21 heures sera agrémentée par le chœur d'élèves du CO de Kippel. Location aux (027) 41 21 32, 41 30 41 ou 55 88 66.

Concert de l'Avent

Dimanche 22 décembre à 17 heures, le Cloître d'Aigle abritera un concert de l'Avent avec l'Orchestre d'Aigle dirigé par Albin Favez et le Chœur du Conservatoire de Vevey. Au programme, des œuvres de Beyer, Schütz, Zavateri, Jommelli, Müller, Haydn et Cimarosa. Entrée libre et collecte à la sortie.

Des promotions civiques

Les jeunes gens des classes 1971, 1972 et 1973 de Vernayaz et Saxon ont été reçus vendredi à l'occasion de la traditionnelle promotion civique. A Vernayaz, la cérémonie a été suivie de l'assemblée primaire consacrée au budget, budget qui dégage un déficit de l'ordre de 25 000 francs. Création d'une rue à modération de trafic, l'éclairage des gorges du Trient, des achats de terrains et la construction d'ouvrages de protection sont les postes les plus importants à l'enseigne des investissements.

VALAIS

Ordre valaisan des experts-comptables

Départ du président Hervé Dini

L'Ordre valaisan des experts-comptables s'est réuni en assemblée générale le 9 décembre en présence d'une trentaine de personnes.

Les nominations statutaires ont vu M. Aloys Kaempfen accéder à la présidence en remplacement de M. Hervé Dini.

Pendant douze ans au comité, dont six en qualité de président, M. Dini a œuvré pour l'Ordre valaisan.

Remarquons d'abord l'augmentation importante du nombre de membres, ainsi que sa présence accrue à des niveaux tant régionaux que nationaux. Cette association professionnelle a évolué pour devenir un interlocuteur économique et fiscal reconnu, en particulier dans les discussions avec les autorités. Hervé Dini a également œuvré dans le domaine de la formation par l'organisation de séminaires et, dans le domaine professionnel, par la mise sur pied d'un ouvrage de référence consacré à la jurisprudence fiscale valaisanne.

La ligne directrice de l'Ordre valaisan ne variera pas sous l'égide de son nouveau président, tant par la voie tracée par M. Dini a paru convenir à tous, tant de l'intérieur que dans le cadre de relations avec le public ou les autorités.

Cette assemblée a été marquée par la présentation aux membres de la section valaisanne

d'un ouvrage relatif à la jurisprudence fiscale valaisanne.

Une commission composée de MM. Karl Zenhäusern (Viège), Laurent Bender (Martigny), Jean-Yves Perruchoud (Sierre), Alexandre Steiner (Brigue), Maurice Tornay (Orsières) et Oscar Supersaxo (Saas Fee) a résumé et rédigé quelque cinquante décisions jurisprudentielles du Vieux-Pays. Cet ouvrage constitué sous forme de classeur sera mis à jour une à deux fois par an. Destiné au praticien, il trouvera son utilité auprès des fiduciaires, des agences immobilières, des banquiers, des assurances, des communes et des milieux proches de l'économie et des finances. Il est disponible auprès de M. Maurice Tornay, à Orsières, au prix de 250 francs, au (026) 83 22 33. Les mises à jour annuelles peuvent être obtenues au prix de 50 francs.

Préoccupations

L'assemblée de l'Ordre valaisan était rehaussée de la présence de M. Pierre Desplands, président de la Chambre fiduciaire, qui a fait part de ses préoccupations quant au rôle de la fiduciaire dans le futur espace économique européen. Il a souligné l'importance du rôle de la fiduciaire, surtout

dans la conjoncture actuelle. Avec une plus grande rigueur dans l'application des règles du droit commercial par les entreprises et ses conseillers (fiduciaire, avocat, banque), bien des faillites pourraient être évitées.

S'agissant de la formation, l'assemblée a souligné l'importance et la qualité des cours suivis, des examens passés et des diplômes obtenus. Les discussions en cours au niveau national pourraient amener l'introduction d'une obligation de contrôle de la formation continue. Cette mesure vise à assurer une qualité et un maintien de la qualité des conseils dispensés par les spécialistes. Le président Desplands a encore remercié M. Dini pour son inlassable dévouement à la tête des experts-comptables valaisans durant six années.



M. Hervé Dini.

CRANS-MONTANA

Mérites «Crans-Montana 87»

Trois lauréats récompensés

«Crans-Montana 87» est une fondation constituée dans le but de soutenir la promotion de la jeunesse à travers une activité sportive.

Tous les ans, cette fondation peut attribuer une série de distinctions à une société particulièrement dynamique, à un dirigeant dévoué à la cause du sport ainsi qu'à un sportif individuel en récompense des résultats obtenus dans sa discipline de prédilection.

Au cours d'une cérémonie officielle, les responsables de «Crans-Montana 87» ont attribué trois distinctions.

Les lauréats sont:

- le HC Crans-Montana présidé par Ch.-A. Bagnoud pour la politique de promotion mise en œuvre au profit de la jeunesse sur le Haut-Plateau;
- M. Jean-Charles Barras, président du Ski-Club de Crans-Montana, en récompense des efforts fournis en faveur de l'épanouissement des jeunes sportifs;
- M. Michel Barras, originaire de Chermignon et domicilié à Grand-Lancy, en récompense du dynamisme, de l'enthousiasme et de la compétence manifestés dans ses travaux de recherche effectués en vue de faciliter la pratique du sport aux jeunes handicapés.

SIERRE

Ecole des Buissonnets

Cycles de conférences

Pour 1992, l'Ecole des Buissonnets à Sierre propose deux cycles de conférences-cours, le 1^{er} consacré à l'ethnologie et le 2^e à l'histoire de l'art.

Au total, entre la mi-janvier et la mi-juin, pas moins de 18 conférences seront organisées, le mercredi entre 19 et 21 h.

Pour l'ensemble des deux cours, l'inscription se monte à 300 francs, pour un cours complet à 170 francs et pour un seul cours à 22 francs. Renseignements: (027) 55 15 04.

MONTHEY

Initiative de la SSP

Soirée de solidarité

Face aux risques encourus par le personnel de l'Hôpital de Monthey de voir ses conditions de travail et de salaire diminuer, la section valaisanne du Syndicat suisse des services publics (SSP) organise une soirée de solidarité ce mardi 17 décembre dès 18 h. 30 au Café de la Promenade, à Monthey. La population et les autorités sont invitées à cette rencontre organisée à la suite de certains agissements exercés et décisions prises, selon la SSP, par le directeur de l'Hôpital de Monthey, M. Edgar Buttet.

EVIONNAZ

Bistrot sympa

L'Hôtel de la Gare

Entre Vernayaz et Martigny, l'Hôtel de la Gare d'Evionnaz — Chez Max — est un relais apprécié des routiers. Evelyne et Max Lacher-Maret sont propriétaires des lieux depuis janvier 1985. L'établissement est entouré d'une grande place de parc et est doté de 17 chambres, d'une salle pour banquets (100 personnes), d'un carnotzet et d'une vaste terrasse.

Côté culinaire, l'ami Max propose une cuisine traditionnelle à base de spécialités valaisannes. La Fondue Bacchus et, surtout, la spécialité de la maison «Le Camion» (4 filets sur ardoise) font la joie de la clientèle.



«Le Camion», 4 filets sur ardoise.

VALAIS

Instrument utile Bibliographie valaisanne

La nouvelle Bibliographie valaisanne annuelle vient de sortir de presse. Elle propose un choix de 700 ouvrages et articles de périodiques offrant un reflet fidèle des intérêts, des interrogations et des études qui animent ce canton. Ce document appelé à paraître chaque année est édité par la Bibliothèque cantonale et est publié simultanément dans «Vallesia 91».

La Bibliographie valaisanne est disponible (10 francs) à la Bibliothèque cantonale, rue des Vergers 9, 1951 Sion. Tél.: (027) 21 63 21.

SALVAN

Mérite sportif et promotion civique

Des récompenses en cascade

La commune de Salvan a reçu samedi les jeunes gens des classes 1971, 1972 et 1973 à l'occasion de leur entrée dans la vie civique. Chacun s'est vu remettre un exemplaire de l'ouvrage «Chronique de la Suisse en image» des mains du président André Décaillet.

Cette cérémonie a été suivie de la remise du mérite sportif à Alain Coquoz, membre de la société de tir La Cible de Salvan, pour l'ensemble de ses résultats et de ses remarquables performances.

A titre d'encouragement, une distinction a également été décernée au club local de hockey sur glace qui milite en 4^e ligue.



Alain Coquoz.



Un nouveau citoyen, un!

DE MARTIGNY A SION

«Les Filles» à Sion

Michèle Bernier, Isabelle de Botton et Mimie Mathy, toutes anciennes pensionnaires du fameux théâtre de Boulevard, seront sur la scène du Théâtre de Valère à Sion mercredi 18 décembre à 20 h. 15. «Les Filles» interpréteront «Le Gros N'Arion» sur une mise en scène d'Eric Civanyan.

Soirée au CRAC

Mercredi 18 décembre, la salle du CRAC, à Riddes, recevra les jeunes de St-Raphaël à Champlan qui joueront une pièce intitulée «Allez au diable». L'humoriste Philippe Abbet présentera ensuite pour la dernière fois de l'année «Rire Arides». Réservation au (027) 86 29 91.

Décharge de Ravanay

Lors de l'assemblée primaire de la commune de Riddes, les citoyens ont été informés sur le règlement d'exploitation de la décharge de Ravanay appelée à desservir les communes de Chamoson, Leytron et Riddes. Cette décharge devrait entrer en service en été de l'année prochaine. L'investissement se monte à 460 000 francs, dont 265 000 à la charge du Service des Routes nationales.

Clin d'œil sportif

Lutte. LNB (Tour de promotion, match retour): Schattdorf - Martigny 22-20. Schattdorf est promu en LNA.

Hockey sur glace. LNB: Martigny - Neuchâtel 9-2, Rapperswil - Sierre 5-4. Au classement, Martigny est 5^e et Sierre 9^e.

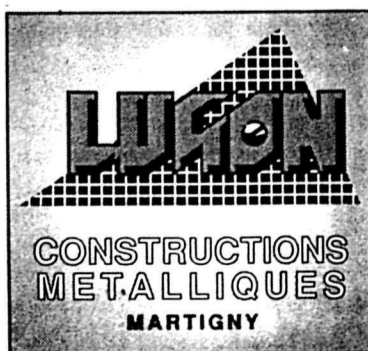
Le championnat reprendra le 7 janvier.

Basketball. 1^{re} ligue: Martigny - Grand-Saconnex 89-88. Martigny est qualifié pour le tour final de promotion en LNB qui commencera à la fin janvier. En 1^{re} ligue nationale féminine, Martigny affronte Bagnes vendredi 20 décembre à 20 h. 30 à la nouvelle salle Versilia Sports.

Course à pied: Pierre Délèze a remporté le 23^e Grand Prix Titzé disputé dans les rues de Sion. Il a battu Markus Graf. Son frère Michel a terminé au 5^e rang. Chez les dames, la favorite Daria Nauer l'a logiquement emporté.

Noël du Conservatoire

Le Noël du Conservatoire de Martigny et environs aura lieu mercredi 18 décembre dès 15 heures au Collège Sainte-Marie. Dirigé par Cornel Borse, le petit orchestre du Conservatoire et les élèves des classes d'initiation musicale ont préparé un spectacle intitulé «Le marché persan». Des friandises seront servies en fin d'après-midi. L'entrée est libre.



VERBIER

Opération originale

30 artistes et 30 commerçants

Une opération de charme de grande envergure a été déclenchée vendredi à Verbier, soit du 14 décembre au 20 janvier, opération entreprise par trente artistes du mouvement «Bagn'Art» et trente commerçants, le tout sous l'égide de l'Office du tourisme. Pour ce faire, les commerces les plus «in» de la station ont mis vitrines ou locaux à disposition des artistes pour qu'ils puissent exposer le meilleur de leur œuvre.

C'est ainsi que tout au long de ce mois, des sculpteurs, des céramistes, des photographes, des peintres, des créateurs de poupées et d'objets divers, des architectes mêmes, auront pignon sur rue à Verbier, en occupant certains magasins de sports, hôtels, boutiques, banques, restaurants, coiffeurs, agents immobiliers ou agents d'assurance. Le mariage est insolite, mais combien revigorant pour les artistes et intéressant pour les clients des divers commerces. La manifestation a été inaugurée vendredi.

La société «Bagn'Art», présidée par Andrée-Noëlle Filliez, a été créée il y a deux ans. Elle réunit quarante-deux artistes et artisans, tous amateurs. En plus des œuvres de ses membres, la société a choisi, pour cette exposition, des thèmes illustrant au moyen d'objets divers la vie locale d'hier et d'aujourd'hui en pays bagnard (moissons, vigne, forge, etc).



Les poupées d'Yvonne Corthey, de Verbier, exposées durant les fêtes.

Aquarelles et céramiques

Jusqu'au 19 janvier, la Galerie d'Art du Hameau de Verbier présente une exposition digne d'intérêt.

Elle est consacrée aux aquarelles de Christophe Béguin et aux céramiques de Monika Stocker.

L'espace culturel de la station bagnarde est ouvert du mercredi au vendredi de 16 heures à 18 h. 30, ainsi que le samedi et le dimanche de 15 heures à 18 h. 30.



Oeuvre de Christophe Béguin.

FULLY

Promotion civique

213 nouveaux citoyens

Les cérémonies de promotion civique sont légion en ce mois de décembre. Ce dernier week-end par exemple, en plus des manifestations portées à notre connaissance à Fully, Salvan et Sembrancher, les communes de Saxon et Vernayaz ont officiellement reçu les jeunes gens des classes 1971, 1972 et 1973 à l'occasion de leur entrée dans la vie civique.

A Fully, sur un total de 213 nouveaux citoyens, ils étaient un peu plus de 120 vendredi à avoir répondu à l'invitation du président François Dorsaz et des représentants des autorités civiles et religieuses. Les interventions oratoires traditionnelles ont précédé la remise d'un cadeau (un gobelet en étain) et d'un diplôme.



Nouveaux citoyens.

RIDDES

Budget 1992
Austérité

Le budget 92 de la commune de Riddes, placé sous le signe de l'austérité, dégage une marge d'autofinancement de 640 000 francs. Les investissements bruts se montent à 2,4 millions de francs. La construction d'un tronçon de route (650 000 francs) et la poursuite de l'aménagement des égouts aux Mayens-de-Riddes (535 000.—) sont les postes les plus importants. L'insuffisance de financement est de 225 000 francs. Après amortissement, le budget 92, qui prévoit des recettes fiscales pour 4,7 millions, révèle un boni général de 90 000 francs.

VETROZ

Téléphone coupé
Patience, svp!

En raison de travaux, les raccordements téléphoniques de Vétroz seront mis en service à partir d'aujourd'hui et jusqu'à jeudi à 2 heures au plus tard. Balavaud, la vallée de la Lizerne, le Botza et l'agglomération au nord et au sud de la route cantonale sont les secteurs concernés. A noter que la cabine téléphonique de la poste demeure en service. En cas d'extrême urgence, un service Natel est organisé au bureau de poste et au secrétariat communal.

Magnot et les raccordements Natel en général ne sont pas concernés par cette coupure.

CHARRAT

365 jours et 10 500 prêts

La bibliothèque communale vient de fêter son premier anniversaire. Les responsables en ont profité pour dresser un bilan très positif: 268 lecteurs de 3 à 80 ans ont emprunté des livres allant du roman à la BD, des biographies aux documentaires en passant par de nombreux ouvrages en langues étrangères, des encyclopédies et des dictionnaires.

Ces douze mois d'activité ont été marqués par de multiples animations (diaporama sur Charrat, semaine de lecture, exposition d'anciennes photographies, etc.)

La bibliothèque est un espace

Bibliothèque communale

ouvert à tout un chacun. Un fichier de classification est à disposition. Là sont réunies les informations classées par tranches d'âges des lecteurs et par noms d'auteur, titres de livres ou matières. Si vous cherchez une documentation plus précise, il suffit de consulter les fiches alphabétiques pour être guidé sur le bon manuel.

Le prêt des livres est gratuit pour une durée d'un mois. Les portes sont ouvertes toute l'année le lundi de 18 à 20 heures, le mercredi de 15 à 17 heures et le vendredi de 17 à 19 heures, sauf pendant les vacances de fin d'année. (PAT)

SEMBRANCHER

Promotion et exemple

Bienvenue aux nouveaux citoyens

Les autorités communales étaient là pour recevoir la promotion 1991 qui, par le hasard d'une majorité abaissée, regroupait tous les jeunes ayant droit de cité désormais.

Après les propos de Mme Odette Droz, conseillère communale, et du président Jacques Voutaz, cette jeune cohorte fit connaissance avec un jeune homme exemplaire, Gérald Métroz, journaliste et champion suisse de tennis en fauteuil roulant.

Une rencontre fructueuse qui permet à la jeunesse du chef-lieu d'Entremont de mesurer le vrai sens de l'effort au moment où la vie active les attend.



Les jeunes Sembranchards de la promotion 1991 posent pour la photo souvenir.

SION

Chance de l'Homme

15 ans et une plaquette

La Chance de l'Homme multiplie depuis quinze ans les manifestations à caractère culturel et spirituel (débat, conférences, forums).

A l'occasion de cet anniversaire, le groupe a édité une plaquette intitulée «Le Suisse dans tous ses Etats». Ce document de 200 pages contient treize chapitres et est préfacé par M. Flavio Cotti, président de la Confédération. Il est disponible auprès de l'éditeur, M. Benoît Dubuis, à Roumaz/Savièse.

